



# CAMPAGNE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Je suis concerné(e) si :

- mon enfant est né en 2023 pour une inscription en petite section de maternelle
- je suis nouvel arrivant à Villeneuve-lès-Béziers

Je ne suis pas concerné(e) si :  
mon enfant fréquente déjà l'école et qu'il passe au niveau supérieur.

## A faire :

1. Télécharger le dossier sur le site de la mairie [www.villeneuve-les-beziers.fr](http://www.villeneuve-les-beziers.fr) ou le retirer à l'accueil

2. Déposer le dossier et les documents à l'accueil de la mairie en prenant rendez-vous au 04.67.39.47.80.

3. Pour l'admission à l'école  
Je contacte le directeur de l'établissement pour prendre rendez-vous :  
[ce.0341384v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341384v@ac-montpellier.fr)  
ou 04.67.39.43.92

4. Pour l'inscription aux services périscolaires, je crée mon compte famille, rendez-vous sur le site internet de la Commune :  
<https://www.villeneuve-les-beziers.fr/enfance-jeunesse/Famille>  
(rubrique « créer un nouveau compte »)

Les documents à fournir :

- ✓ Pièce d'identité des parents
- ✓ Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✓ Justificatif de vaccination
- ✓ Certificat de radiation de l'école fréquentée, le cas échéant.
- ✓ Famille séparée : copie du jugement.

Pour tous renseignements administratifs :  
Accueil de la Mairie  
04.67.39.47.80  
[accueil@villeneuve-les-beziers.fr](mailto:accueil@villeneuve-les-beziers.fr)  
Horaires : 9h-12h / 14h -17h

Pour tous renseignements concernant les services périscolaires :  
ALSH  
04.67.39.39.59  
[alsh@villeneuve-les-beziers.fr](mailto:alsh@villeneuve-les-beziers.fr)

